

EN CAS D'HEBERGEMENT :

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois au nom de l'hébergeur
- Une attestation sur l'honneur d'hébergement sous la forme d'une lettre manuscrite
- une copie de la pièce d'identité de l'hébergeur en cours de validité

POUR LES SOCIETES :

- Un Kbis datant de moins de 6 mois
- La pièce d'identité du Gérant
- Le tampon de la Société

EUROPARTNERS

160 avenue Kennedy, ARRAS(62)

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et

de 14h à 18h30

Tél : 03 21 59 84 84

Mail : europartners62@gmail.com
